

# “ OBTENIR LE CIPP OPÉRATEUR PRIMO-CERTIFICAT ”

RS5653 Certificat Individuel professionnel Produits Phytopharmaceutiques dans la catégorie "opérateur"

- ◇ Connaître la réglementation encadrant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- ◇ Savoir identifier les risques vis-à-vis de l'utilisateur, de l'environnement et des tiers lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- ◇ Cerner les bonnes pratiques.
- ◇ Consolider ses connaissances sur les pratiques permettant de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sur la mise en œuvre de pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires.



## Programme

### Les produits phytosanitaires

Contexte réglementaire, définition, lire l'étiquette, les différents modes d'actions des produits

### Risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires :

- Identifier et comprendre les effets sur la santé (voies de contamination, effets à court et long termes...) et sur l'environnement
- Prévenir les risques pour l'environnement (eau, air, sol, biodiversité)
- Prévenir les risques pour la santé : présentation des moyens de prévention et des différents équipements de protection individuelle

### Les bonnes pratiques phytosanitaires

Rappel de la réglementation et des bonnes pratiques à chaque étape de manipulation du produit : stockage, préparation, remplissage, pulvérisation, nettoyage, gestion des emballages et des déchets, retour dans les parcelles

### L'enregistrement des pratiques - Rappel sur la traçabilité

### Les techniques alternatives aux produits phytosanitaires :

- Présentation des différents modes de production et de lutte
- Présentation générale des techniques alternatives (prophylaxie, alternatives aux herbicides...)
- Point sur la pulvérisation (réglages, calcul des doses, vérifications...)

## Méthodes & outils

Exposés, illustrations, films vidéo. Echanges, exercices et quiz. Documents supports, QCM formatif et d'entraînement sur ordinateur.

## Évaluation des résultats & suivi de l'exécution

<input type="checkbox"/> QUESTIONS ORALES <input checked="" type="checkbox"/> QUESTIONS ÉCRITES (QCM)	<input checked="" type="checkbox"/> MISES EN SITUATION, EXERCICES	<input checked="" type="checkbox"/> FEUILLE DE PRÉSENCE
<input checked="" type="checkbox"/> QCM DE VALIDATION DE CERTIFICAT	<input type="checkbox"/> AU COURS D'UN TRANSFERT DES ACQUIS	<input checked="" type="checkbox"/> ATTESTATION DE FIN DE FORMATION sur demande
<input checked="" type="checkbox"/> ÉVALUATION DE LA FORMATION		<input checked="" type="checkbox"/> BORDEREAU DE SCORE OU ATTESTATION RÉGLEMENTÉE

Évaluation des résultats

Suivi de l'exécution



### DATE(S) & LIEU(X)

Directement auprès du service formation de la CA33



**DURÉE** - 14H / 2 jours  
**Horaires** - 9h-17h30



**PUBLIC** - Salariés d'exploitation agricole ou d'entreprises de travaux et services

**NIVEAU** - Initiation

**PRÉREQUIS** - Comprendre et lire le français. Utiliser à titre professionnel les produits phytopharmaceutiques

**EFFECTIF MAX** - 12



### TARIFS

Prise en charge partielle via le **BOOST** **COMPETENCE OCAPAT**

**SANS PRISE EN CHARGE - Tarif net TVA**  
**315 €**

n° fiche RS : 5653 (publié le 13/12/2021)

Organisme certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

## Intervenants



Rodolphe MONTANGON  
Conseiller viticole  
Chargé de formation CA33



Marie-Charlotte MICHAUD  
Conseillère viticole CA33



Nathalie MELEDO - Assistante formation  
05 56 79 64 11 - formation@gironde.chambagri.fr

Béatrice HENOT - Responsable formation / Référente Handicap  
Si besoin d'une prise en compte spécifique  
05 56 79 64 11 - b.henot@gironde.chambagri.fr